

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
 N° 2024-009**

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mars à dix-huit heures et trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Salle des Granges à Villiers en Bière sous la présidence de Monsieur Thierry FLESCHE (Président).

	Étaient présents :		Étaient absents :	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE				
Commune de BOISSISE LE ROI	Jacky SEIGNANT		Jean Jacques BARREAU excusé	
Commune de DAMMARIE LES LYS			Ali KAMECHE	José CARVALHO
Commune de LA ROCHETTE			Sylvie COUDRE excusée	Jean Pierre BONNARDEL
Commune de PRINGY	Thierry FLESCHE	Thierry VANHOVE		
Commune de ST FARGEAU PONTIERRY	Jean MORLAIS		Zine-Eddine M'JATI	
Commune de VILLIERS EN BIERE			Gérard ROUX excusé	Philippe DOTHEE excusé
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS DE FONTAINEBLEAU				
Commune d'ACHERE LA FORET			Sylvain MARTIN	Fabien BARCQUE
Commune d'ARBONNE LA FORET			Nicolas GALLOT	Olivier GUYADER
Commune d'AVON			Marie Charlotte HOUHAUD	Françoise TOMASCHKE
Commune de BARBIZON			Gérard TAPONAT	Ghislain DIDOT
Commune de BOIS LE ROI			Mélanie MOUSSOURS excusée	Emmanuelle ALHADEF
Commune de BOISSY AUX CAILLES			Patrick POCHON	Christian CAME
Commune de CELY EN BIERE	Francis GUERRIER		Guillaume GATIER	
Commune de CHAILLY EN BIERE	Marcel LIENHARDT	Alain THIERY		
Commune de LA CHAPELLE LA REINE	Isabelle TORQUE (visio) Suppléante	Jean Claude HARRY visio		Didier MAURY
Commune de FLEURY EN BIERE	Alain RICHARD	Martine BEIGNET (suppléante)		Florence LANQUETUIT
Commune de FONTAINEBLEAU	Hélène MAGGIORI (Visio) (suppléante)		Philippe DORIN	Fanny MALVEZIN excusée
Commune LE VAUDOUE			Didier BUGUINET	Michel CALMY
Commune de NOISY SUR ECOLE	Sylvie VATIER visio		Patrick CALLEWAERT	
Commune de PERTHES	Philippe MACAIGNE		Cécile FORNARELLI	
Commune de RECLOSES			François BOUVIER	Madeleine GUYOU
Commune de ST GERMAIN SUR ECOLE		Jean Christophe BERNON (visio)	Jean-Paul CULINAS excusé	
Commune de ST MARTIN EN BIERE			Georges SIUDA	Sylvain DUCROUX
Commune de ST SAUVEUR SUR ECOLE	Maurice DECAT	Franck LAUGIER visio		
Commune de SAMOIS SUR SEINE			Michel CHARIAU	Anne MAHAIS
Commune de TOUSSON			Jean Michel CARDINALI	Ferdinand KOCH
Commune d'URY			Jean Philippe POMMERET excusé	Cécile BOAFARULL
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 2 VALLES				
Commune de COURANCES	Emilia NEVES	Espérance VIEIRA		
Commune de DANNEMOIS			Olivier MARTIN	Joanna HAMONIAUX
Commune de MILLY LA FORET	Amélie FERLAY		Virginie FLAUX	
Commune de MOIGNY SUR ECOLE	Jérôme MENARD		Bernard LACHENAIT	
Commune de ONCY SUR ECOLE	Jacques NORMAND		Bruno DELECOUR	
Commune de SOISY SUR ECOLE			Gérard LEFEVRE	CALVARRO DOMINGUEZ

Ont donné des pouvoirs : 8- **Monsieur Philippe DOTHEE** a donné pouvoir à M. Alain THIERY – **Madame Fanny MALVEZIN** a donné pouvoir à Mme Hélène MAGGIORI - **Monsieur Jean-Paul CULINAS** a donné pouvoir à M. Jean-Christophe BERNON – **Monsieur Gérard ROUX** a donné pouvoir à M. Jacky SEIGNANT- **Monsieur Jean-Jacques BARREAU** a donné pouvoir à M. Thierry FLESCHE – **Monsieur Jean Philippe POMMERET** a donné pouvoir à M. Francis GUERRIER – **Madame Mélanie MOUSSOURS** a donné pouvoir à Mme Isabelle TORQUE – **Madame Sylvie COUDRE** a donné pouvoir à M. Jean-Claude HARRY.

Étaient également présents :

- **SEMEA :** Monsieur Mathieu KOKOT (Directeur)

Date affichage et de convocation : 21 mars 2024

Secrétaire de Séance : Mme Espérance VIEIRA

Nbre membres en exercice : 66 – Présents : **22** – qui ont pris part à la délibération : 22 + 8 = **30**

LE QUORUM N'ETANT PAS ATTEINT, Monsieur FLESCHE renvoi la séance au 02/04/2024, l'ordre du Jour reste le même - les avis sont alors valablement rendus, quel que soit le nombre des membres présents

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à seize heures, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Bobitaine – Milly la Forêt sous la présidence de Monsieur Thierry FLESCHE (Président).

	Etaient présents :	Etaient absents
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE		
Commune de BOISSISE LE ROI	Jacky SEIGNANT	
Commune de PRINGY	Thierry FLESCH	
Commune de ST FARGEAU PONTHIERRY	Jean MORLAIS visio	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS DE FONTAINEBLEAU		
Commune de CELY EN BIÈRE	Francis GUERRIER	
Commune de CHAILLY EN BIÈRE	Alain THIERY	
Commune de LA CHAPELLE LA REINE	Isabelle TORQUE (visio) Suppléante	Jean Claude HARRY excusé
Commune de NOISY SUR ECOLE		
Commune de PERTHES	Philippe MACAIGNE (visio)	
Commune de ST SAUVEUR SUR ECOLE		Franck LAUGIER excusé
Commune de d'URY	Cécile BOAFARULL (visio)	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 2 VALLES		
Commune de SOISY SUR ECOLE	CALVARRO DOMINGUEZ (visio)	

Ont donné des pouvoirs : 1- **Monsieur Francis HARRY** a donné pouvoir à Mme.TORQUE -

Etaient également présents :

- **SEMEA :** Monsieur Mathieu KOKOT (Directeur)

Date affichage et de convocation : 28 mars 2024

Nbre membres en exercice : 66 – Présents : 9 – qui ont pris part à la délibération : 9+1 =10

APPROBATION du Compte Financier Unique exercice 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L. 2222-3 ;
 Vu la délibération N° 2022-001 du 08/02/2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;
 Vu l'avis de la commission Administration Générale et des Finances du 01/03/2024

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;
 Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du Comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Le Compte Financier Unique (C.F.U.) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Le C.F.U. vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et comptes de gestion.
 CFU 2023 présenté :

SEMEA - SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS DE LA RIVIERE ECOLE, DU RU MARE AUX EVEES ET LEURS AFFLUENTS - SEMEA - CFU - 2023

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 553 019,83	1 149 786,05	2 702 805,88
	Recettes réalisées (1)	B	577 793,37	1 061 481,36	1 639 274,73
	Restes à réaliser	C	958 479,26	0,00	958 479,26
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 552 429,47	1 466 087,85	3 018 517,32
	Dépenses réalisées (1)	E	116 634,22	792 991,57	909 625,79
	Restes à réaliser	F	1 338 937,17	0,00	1 338 937,17
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	461 159,15	268 489,79	729 648,94
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-590,36	335 981,80	335 391,44
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	460 568,79	604 471,59	1 065 040,38
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-380 457,91	0,00	-380 457,91
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	80 110,88	604 471,59	684 582,47

Section	Libellés	Prévu	Réalisé	Résultats
RESULTAT CLÔTURE EXERCICE				
Fonctionnement	Dépenses	1 466 087,85 €	- 792 991.57 €	
	Recettes	1 446 087.85 €	+1 061 481.36 €	+268 489.80 €
Investissement	Dépenses	1 553 019.53 €	- 116 634.22 €	
	Recettes	1 553 019.53 €	+ 577 793.37 €	+461 159.15 €
				+ 729 648.94 €

RESULTAT D'EXECUTION		2022	2023	TOTAL
	INVESTISSEMENT	- 590.36 €	+ 461 159.15 €	+ 460 568.79 €
	FONCTIONNEMENT	+ 335 981.80 €	+ 268 489.80 €	+ 604 471.59 €
				+ 1 065 040.38 €

A la majorité des suffrages exprimés,

- **0 voix contre**
- **0 abstention s'étant manifestées,**

Monsieur le Président n'ayant pas pris part au vote,

APPROUVE le Compte Financier Unique 2023 du Syndicat

DONNE pouvoir à M. le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire par

- l'envoi en préfecture le : 12/04/2024
- publié le : 12/04/2024

Le Président

Thierry FLESCH

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Comptabilité applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements : SEMEA - SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS DE LA RIVIERE ECOLE, DU RU MARE AUX EVEES ET LEURS AFFLUENTS (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20008667600026

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE FONTAINEBLEAU

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : SEMEA (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 553 019,83	1 149 786,05	2 702 805,88
	Recettes réalisées (1)	B	577 793,37	1 061 481,36	1 639 274,73
	Restes à réaliser	C	958 479,26	0,00	958 479,26
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 552 429,47	1 466 087,85	3 018 517,32
	Dépenses réalisées (1)	E	116 634,22	792 991,57	909 625,79
	Restes à réaliser	F	1 338 937,17	0,00	1 338 937,17
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	461 159,15	268 489,79	729 648,94
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-590,36	335 981,80	335 391,44
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	460 568,79	604 471,59	1 065 040,38
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-380 457,91	0,00	-380 457,91
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	80 110,88	604 471,59	684 582,47

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Seconde Convocation

Nombre de membre en exercices : 66

Nombre de membres présents : *22 - 9*

Nombre de suffrage exprimés : *30 - 10*

VOTES :

Pour : *10 - président = 9*

Contre : *0*

Abstentions : *0*

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par : *M. SEIGNANT*

A Villiers en Bière, le 27/03/2024, *02/04/2024*

Délibérée par l'Assemblée du Comité Syndical, réunie en session du Comité Syndical

A Villiers en Bière, le 27/03/2024 - *Seconde Convocation 02/04/2024*

Les membres de l'assemblée délibérante du Comité Syndical

8

Présent

15:55 – 16:51

Dates de début et de fin

55m 32s

Durée de la réunion

32m 8s

Temps de participation moyen

Participants

Nom	Première participation	Heure du dernier départ	Durée de la réunion	Rôle
SS SEMEA SEMEA SEMEASEMEA@SEMEA468.onmicroso...	15:55	16:51	55m 29s	Organisateur
IM Isabelle Marie	15:56	16:35	39m 4s	Présentateur
PM Philippe Macaigne p.macaigne@perthes-en-gatinais.fr	15:58	16:27	28m 4s	Présentateur
PD Philippe CALVARRO DOMINGU... philippe.calvarro.dominguez@soisysu...	16:01	16:37	35m 50s	Présentateur
CB Céline BOFARULL (Ury)	16:02	16:37	34m 42s	Présentateur
AT Alain Thiery alain.thiery@chaillyenbiere.fr	16:11	16:42	31m 1s	Présentateur
JM Jean MORLAIS - SFP (Invité)	16:29	16:44	15m 27s	Présentateur
FG Francis Guerrier - Cély (Invité)	16:33	16:51	17m 28s	Présentateur